

# RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES SALLES ET TERRAINS

Présenté par Madame Marie-Christine ANCEL



Les clubs de Ludres PSV et Vandoeuivre sont montées en Nationale 3. Leurs salles n'étaient pas aux normes. Elles devaient être classées H2 pour évoluer à ce niveau.

Pour le club de Ludres PSV il manquait un deuxième vestiaire arbitre et pour le club de Vandoeuivre il manquait également un deuxième vestiaire ainsi qu'un local infirmerie pour être homologués.

Ces deux clubs ont obtenu une dérogation de la FFBB d'une année. Les travaux de mise aux normes n'ont pas été effectués, mais du fait de leur relégation en Prénationale, il n'y a plus d'urgence.

Pendant la saison, nous avons eu deux cas de présence persistante de légionelles dans les douches :

- COSEC à Rombas qui a été privé de douches pratiquement toute la saison. Les travaux sont terminés depuis début mai.
- Gymnase Beugnot à BAR LE DUC. Un désaccord existait entre les deux collectivités territoriales concernées par le gymnase, aucune des deux ne voulaient prendre en charge les réparations. Le gymnase vient d'être transféré à la ville de Bar le Duc et les travaux devraient se faire prochainement.

La Présidente de la Commission Régionale  
des Salles et Terrains,

Marie-Christine ANCEL